

Grappe Belgique

-- Accueil --

Accueil

Edito d'avril 2016
Ã©crit par Paul
Lannoye

GeneviÃ¨ve
mardi 3 mai 2016

CommuniquÃ© de presse : Trente ans aprÃ¨s Tchernobyl : refuser la banalisation des catastrophes.

En ce 26 avril 2016, trente ans, jour pour jour aprÃ¨s lâ€™explosion du rÃ©acteur nÂ°4 de la centrale de Tchernobyl, les consÃ©quences de la catastrophe se manifestent toujours. Dans les pays limitrophes bien sÃ»r : les populations dâ€™Ukraine, de BiÃ©lorussie et de Russie, lourdement touchÃ©es par les retombÃ©es radioactives souffrent dans leur chair de lâ€™irradiation subie.

Mais dans les pays plus lointains dâ€™Europe qui ont vu passer le nuage de Tchernobyl, les retombÃ©es radioactives ont aussi fait des dÃ©gÃ¢ts bien mesurables. Câ€™est le cas dans notre pays comme viennent de le montrer sous la direction du professeur Luc Michel six mÃ©decins de lâ€™hÃ´pital universitaire de Mont-Godinne : leur Ã©tude dÃ©montre que lâ€™exposition aux radiations du nuage de Tchernobyl a Ã©tÃ© plus importante que ce que les autoritÃ©s de lâ€™Ã©poque ont affirmÃ©. Elle montre que le taux de cancers de la thyroÃ¯de chez les enfants qui avaient moins de 15 ans en 1986 est significativement plus Ã©levÃ© que dans lâ€™ensemble de la population. Le confinement pendant quelques jours et lâ€™administration de pastilles dâ€™iode aurait Ã©vitÃ© ces dommages Ã la santÃ©. Mais il faut bien admettre que les autres pays concernÃ©s nâ€™ont pas fait mieux, Ã lâ€™exception notoire de la Pologne.

Aujourdâ€™hui, lâ€™Agence FÃ©dÃ©rale de ContrÃ´le NuclÃ©aire (AFCN) recommande que cette mesure prÃ©ventive soit applicable sur tout le territoire belge. Cette recommandation est parfaitement justifiÃ©e. Elle sâ€™inscrit malheureusement dans une logique des plus dangereuses qui tend Ã accroÃ´tre lâ€™idÃ©e quâ€™un accident nuclÃ©aire majeur, mÃªme trÃ¨s grave, nâ€™est finalement pas si grave. On peut vivre avec, moyennant des mesures de prÃ©caution ; une bonne organisation des secours et un programme ambitieux de dÃ©contamination (comme Ã Fukushima).

Câ€™est la position implicitement soutenue par lâ€™AIEA et, en Belgique, par lâ€™AFCN. En accordant rÃ©cemment Ã Electrabel lâ€™autorisation de redÃ©marrage de rÃ©acteurs dont les cuves fissurÃ©es ne sont pas conformes aux exigences normales de sÃ©curitÃ©, lâ€™AFCN a violÃ© un des principes de base de la sÃ»retÃ© nuclÃ©aire, le principe de dÃ©fense en profondeur, lequel exige une qualitÃ© irrÃ©prochable de la cuve. En fait, lâ€™AFCN utilise la population belge comme sujet dâ€™une expÃ©rience inÃ©dite et particuliÃ¨rement dangereuse et se donne bonne conscience en prÃ©conisant la gÃ©nÃ©ralisation de la prise de pastilles dâ€™iode en cas dâ€™accident. Ainsi, on fait croire que le problÃ¨me majeur est celui de lâ€™iode radioactif, en feignant dâ€™oublier la contamination Ã long terme, notamment par le strontium 90, le cÃ©sium 137 et le plutonium 239 dont la durÃ©e de vie est respectivement de 29 ans, 30 ans et 24 000 ans. Cette attitude sâ€™inscrit dans la campagne de banalisation du risque nuclÃ©aire et des catastrophes comme celles de Tchernobyl et Fukushima. Elle est intolÃ©rable et dâ€™ailleurs considÃ©rÃ©e comme telle par les gouvernements de deux pays voisins, riverains de la Belgique, lâ€™Allemagne et le Luxembourg lesquels rÃ©clament lâ€™arrÃªt de Doel 3 et Tihange 2. Il est plus que temps que les autoritÃ©s politiques de notre pays qui ne lâ€™ont pas encore fait sâ€™expriment Ã ce sujet et rÃ©clament eux aussi la mise Ã lâ€™arrÃªt immÃ©diate des rÃ©acteurs de Doel 3 et Tihange 2 et la rÃ©activation du processus de sortie du nuclÃ©aire amorcÃ© en 2003 et prÃ©tendument maintenu.

Dans cet esprit, le Grappe sâ€™adressera aux bourgmestres de toutes les communes de Wallonie et de Bruxelles pour quâ€™ils assument leur responsabilitÃ© en matiÃ¨re de sÃ©curitÃ© de leurs concitoyens et rÃ©clament eux aussi lâ€™arrÃªt des rÃ©acteurs litigieux.

Pour le Grappe asbl Paul Lannoye, président